



for a living planet®

Termes de référence

Enquête socio-économique auprès des ménages d'une Communauté locale vivant autour du TRIDOM
Cameroun

Lieu : Cameroun

Durée : 15 jours

I. Contexte et justification

L'Afrique centrale connaît une recrudescence du braconnage et du commerce illicite de la faune sauvage et de ses parties et produits qui s'accompagnent de nombreux impacts économiques, sociaux et environnementaux négatifs. Ces derniers contribuent à endommager les écosystèmes, sapent la bonne gouvernance et l'état de droit et, dans certains cas, menacent la sécurité et la stabilité des Etats.

A titre d'illustration, les populations des éléphants de forêt (*Loxodonta cyclotis*) d'Afrique centrale ont diminué de plus de 60% entre 2002 et 2011 à cause du braconnage pour l'ivoire (Maisels et al., 2013). Des inventaires fauniques récents menés par WWF en 2016 montrent des baisses plus élevées d'environ 90% dans le parc national Boumba Bek, de 80% dans le parc national Nki et 70% dans le massif forestier de Ngoyla Mintom dans le paysage du TRIDOM (Ngoran et al., 2017). D'autre part, l'analyse en 2015 de 28 saisies d'ivoire à grande échelle, a montré que plus de 85% de l'ivoire de l'éléphant de forêt saisi entre 2006 et 2014 devaient être originaires du TRIDOM et de la réserve adjacente dans le sud-ouest de la République centrafricaine" (Wasser et al., 2015).

S'agissant des grands singes, les mêmes inventaires fauniques de 2016 montrent une stabilité générale de leurs populations (composées en moyenne de 75% de gorilles et 25% de chimpanzés) dans les sites prioritaires du Bassin du Congo, avec une densité moyenne d'un individu/ km² pour ce qui est du TRIDOM (Ngoran et al., 2017).

Les causes profondes de cette crise comprennent notamment i) l'augmentation vertigineuse des prix de certains produits fauniques (e.g. ivoire d'éléphant, écailles de pangolins...), ii) l'évolution de la nature même de la criminalité faunique qui se manifeste de plus en plus au sein de réseaux criminels transnationaux bien organisés à la faveur de la prolifération des armes de guerre et de la porosité des frontières, et iii) une application inefficace de la loi du fait de l'insuffisance des capacités opérationnelles des agences d'application de la loi d'une part et de la faible collaboration inter-agences d'autre part. Par ailleurs, les facteurs clés qui sous-tendent ces causes incluent les complicités diverses (entre les autorités et agents d'application de la loi et les braconniers et trafiquants d'espèces sauvages) et la corruption, la pauvreté et une réticence des communautés locales à s'impliquer dans les activités de protection du fait de l'absence de moyens de subsistance durables.

Or, ces communautés locales sont les plus affectées par la criminalité faunique. Elles sont instrumentalisées et utilisées par les réseaux criminels comme chasseurs pour le braconnage commercial non durable d'espèces sauvages protégées et comme guides de chasse ou transporteurs de viande de brousse pour faciliter le commerce illégal lié et contribuent par ces comportements à détruire les ressources dont elles dépendent pour leur survie.

En vue d'améliorer l'efficacité de la lutte anti-braconnage, le WWF envisage de mettre en œuvre, en partenariat avec d'autres organismes de conservation, tels que la COMIFAC, TRAFFIC et INTERPOL, un projet de renforcement des capacités des agences d'application de la loi et d'autonomisation des communautés locales en vue d'une meilleure implication dans les efforts de lutte anti-braconnage. Ce projet vise à s'attaquer en particulier à une des causes et un des facteurs associés à la criminalité faunique, à savoir : (1) l'inefficacité de l'application de la loi et (2) la participation insuffisante des communautés locales dans la lutte anti-braconnage.

S'agissant de l'implication des communautés locales, le projet vise spécifiquement à faire bénéficier une entité communautaire locale, le groupe d'initiative commune (GIC) CODENZOP basé à Ngoyla, des programmes de sensibilisation et d'éducation sur la nécessité de participer aux efforts de protection, une assistance juridique en vue de se constituer efficacement partie civile dans les procédures en matière faunique, ainsi qu'un accompagnement dans le recouvrement des dommages-intérêts alloués et dans l'utilisation des dommages-intérêts recouverts.

Les résultats attendus sont :

les membres de la communauté locale ont une meilleure connaissance de la valeur de la biodiversité et des lois environnementales, et s'impliquent dans la collecte de l'information ;

La communauté est établie en tant qu'entité juridique afin de pouvoir ester en justice, et une partie des ressources issues du recouvrement des dommages-intérêts et autres avantages générés par l'exercice des droits d'usage de la communauté entraîne une augmentation du revenu des ménages.

En prélude au démarrage effectif dudit projet, et en vue de garantir l'atteinte des résultats sus-évoqués et de mesurer l'impact y relatif, une enquête socio-économique préalable doit être conduite auprès des ménages de la communauté locale ciblée.

II. Objectif de la consultation

Conduire une enquête socio-économique auprès des ménages du GIC CODENZOP afin d'établir un base line qui présente le niveau des revenus des ménages, analyse l'impact du braconnage et du commerce illicite de la faune sur les moyens d'existence des communautés et la pérennité de la ressource, et évalue le niveau d'implication des communautés dans ce circuit

III. Etendue de la consultance/Principales responsabilités

Le consultant aura pour principales responsabilités :

- L'analyse des documents du projet;
- L'élaboration des outils permettant de collecter les informations et renseigner les principaux aspects de l'enquête (composition démographique de la communauté ; organisation sociale ; habitudes alimentaires, les sources de revenus des ménages et; le niveau d'implication dans les activités liées à la faune – chasse, commerce, guide etc. ; impact du braconnage et du commerce illicite de la faune etc.);

- L'élaboration d'un plan et d'un calendrier de travail ;
- La conduite des entretiens semi-structurés avec les différentes composantes sociologiques de la communauté (leaders, anciens/aînés, femmes, jeunes etc.) ;
- La rédaction d'un rapport final qui comprendra entre autres la démarche méthodologique utilisée pour obtenir les résultats, les différentes étapes de l'enquête ainsi que les principales recommandations pour une meilleure mise en œuvre du projet ;
- La présentation des résultats de l'enquête lors de l'atelier de lancement du projet.

IV. Principaux résultats attendus/livrables

1. Des outils couvrant les principaux aspects de l'enquête ;
2. Un plan et un calendrier de travail ;
3. Les réponses au questionnaire ou les résultats des entretiens semi-structurés ;
4. Un rapport final de l'étude ;
5. Une présentation Powerpoint des principaux résultats de l'enquête.

V. Calendrier

Résultat attendu/livrable	Durée	Date cible
Résultat 1 et 2	03 jours	11 Avril
Résultat 3	06 jours	27 Avril
Résultat 4	02 jours	02 Mai
Résultat 5	01 jour	03 Mai
Voyage pour travail sur le terrain	03 jours	

VI. Profil requis

Le consultant ou l'équipe de consultants devra répondre aux critères suivants :

- Un diplôme universitaire (niveau Bac+4 minimum) en sciences sociales, socio-économiques, sciences environnementales, sciences juridiques ou disciplines apparentées ;
- Minimum 5 ans d'expérience dans l'un ou plusieurs des domaines ci-après : accompagnement des communautés, gestion participative, conservation, droits de l'homme etc. ;
- Une expérience en matière de montage et de gestion des projets de conservation et/ou de socio-développement ;
- Une expérience dans la zone de couverture du projet (TRIDOM), dans la conduite d'enquêtes socio-économiques et une connaissance des langues locales seraient un atout.

VII. Dispositions financières

Les honoraires seront fixés en fonction du nombre estimé de jours effectifs de travail. Tous les voyages seront organisés et payés par le projet (transport local, hébergement et nutrition seront alignés aux taux de per diem du WWF).

Tous les autres frais seront remboursés au réel.

VIII. Manifestation d'intérêt

Toute candidature intéressée devra fournir, au plus tard le 31 Mars 2018, un dossier de candidature composé ainsi qu'il suit :

- un curriculum vitae détaillant l'expérience dans les domaines sus-évoqués ;
- une offre technique présentant entre autres une description de l'approche, un plan et un calendrier de travail et un commentaire des termes de référence de la présente consultation ;
- une offre financière tenant compte des dispositions financières susmentionnées et précisant le montant des honoraires sollicités (taux journalier) ainsi que tous les autres frais.

La fin de la consultation est estimée au 03 Mai 2018.

Toute candidature doit être envoyée à l'adresse recruit-roaydehub@wwfafrica.org avec copie à aononino@wwfcam.org avec comme référence "Enquête socio-économique TRIDOM", au plus tard le 31 Mars 2018.